



Séverine GARGUILO

CONSEILS COURTAGE & PATRIMOINE

DER

(DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION)

Document obligatoire et conforme au règlement de l'AMF (art 325-1)

Ce document est essentiel dans notre relation : ici vous aurez toutes les informations légales que votre conseiller doit vous communiquer dès notre premier entretien.

NOTRE STRUCTURE

SAS SEVERINE GARGUILO, CONSEILS COURTAGE ET PATRIMOINE

Siren 800712564 - code APE 6622Z - N° ORIAS 14002671

Siège social : 42 avenue Bernard Palissy, 81500 GIROUSSENS

Tél. : 05 67 67 29 72 - **Mob.** : 06 20 80 19 65 - **Mail** : severinegarguilo@sgcpatrimoine.fr

Les informations recueillies par notre cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé par Séverine GARGUILO pour le bon déroulement de nos missions de CGP/courtiers. Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans et sont destinées à nos partenaires bancaires et/ou assureurs, logiciel, ... Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant SEVERINE GARGUILO CONSEILS COURTAGE et PATRIMOINE. Par courrier au 42 avenue Bernard Palissy, 81500 GIROUSSENS ou par mail à severinegarguilo@sgcpatrimoine.fr Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LÉGAUX & AUTORITÉS DE TUTELLE

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°14002671 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : www.orias.fr/welcome) au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF (Conseiller en Investissements Financiers)**, susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org ;
- **IAS (Intermédiaire en Assurance) dans la catégorie de courtier d'assurance et de réassurance ; de type B ; Niveau 1 et 2 ;**
- **IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement)** inscrit dans la catégorie de courtier en opérations de banque et services de paiement.

L'(ou les) activité(s) d'IAS ou (et) d'IOBSP est (sont) placé(es) sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel à l'adresse courrier : **4 Place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09**. Site internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>.

Il est par ailleurs **Agent Immobilier Titulaire de la carte T** (Transaction sur immeuble et fonds de commerce) **N° CPI81022018000030376** auprès de la CCI du TARN.

Conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, notre société dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant ses diverses activités, souscrite auprès de **AIG n° 2.401.395/OC100000447**.

Non détention de fonds pour compte de tiers. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.



TABLEAU DES GARANTIES

ACTIVITÉS ASSURÉES	PLAFOND DES GARANTIES
Conseil en gestion de patrimoine (CGP)	150 000 € (1)
Conseil en investissements financiers (CIF)	300 000 € (1)
Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP)	500 000 € par sinistre 800 000 € par période d'assurance (1)
Intermédiation d'assurances	2 000 000 € (1)
Agent immobilier / transaction	150 000 € (1)

(1) Pour tout dommage cause à un bien confié, il est fait application d'une sous-limite de 10% du plafond de garantie, qui fait partie intégrante dudit plafond

Les couvertures sont conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

NOS PARTENAIRES

(Liste non exhaustive et susceptible d'évoluer dans le temps.)

ASSURANCES		BANQUE	IMMOBILIER
ALPTIS	SWISSLIFE	CRÉDIT AGRICOLE	CERENICIMO
AVIVA	METLIFE	BANQUE COURTOIS	TARN IMMOBILIER
GÉNÉRALI PATRIMOINE	AG2R LA MONDIALE	LCL	POINT IMMO
AFI ESCA	APRIL	BNP PARIBAS	PRIMONIAL
HUMANIS	ERES	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	
SAGESSE	PRIMONIAL	CAISSE D'ÉPARGNE	
ENTORIA	HODEVA		
ODDO	EPSSENS		

Notre Société sélectionne régulièrement des partenaires afin d'œuvrer pour les intérêts de nos clients en toute liberté et sans lien de subordination ou d'obligation de résultat avec quelque compagnie que ce soit.

Nous n'avons aucun lien capitalistique avec nos partenaires, nous sommes à même de vous proposer divers produits de placements qui vous correspondent le mieux parmi une offre importante sur le marché.

FACTURATION & RÉMUNÉRATION

Notre rémunération repose sur deux composantes : la facturation d'honoraires et la rétrocession de commissions.

→ **La rétrocession de commissions** versées par nos partenaires pour tout acte d'intermédiation : le conseiller non indépendant est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser ses produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est **au maximum de 50 % de ceux-ci**. Dans ce cadre, le conseiller non indépendant procède à une large analyse d'éventail de produits.

→ **La facturation d'honoraires de conseil non indépendant** varie en fonction de vos demandes et de la complexité de votre dossier. Cette rémunération sera détaillée et chiffrée précisément dans une lettre de mission préalablement acceptée par vos soins. Concernant les honoraires de consultation simple, ils sont établis à ce jour à **150 € TTC de l'heure**.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

MODE DE COMMUNICATION

Par courrier : 42 avenue Bernard Palissy, 81500 GIROUSSENS

Par mail : severinegarguilo@sgcpatrimoine.fr

Par téléphone : 05 67 67 29 72 ou 06 20 80 19 65

Par notre site internet : <https://sgcpatrimoine.fr>



TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012-MAJ 24/04/2013)

En cas de réclamation ou de litige, vous pouvez prendre contact avec nous directement, par tous les moyens de communication :

Par courrier : 42 avenue Bernard Palissy 81500 GIROUSSENS

Par Téléphone : 05.67.67.29.72 / 06.20.80.19.65

Par Mail : severinegarguilo@sgcpatrimoine.fr

Nous nous engageons à traiter votre réclamation dans les délais suivant :

→ Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.

→ Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Toutefois, vous avez la possibilité de saisir un médiateur :

Médiateur de l'Anacofi :

92 rue d'Amsterdam - 75009 Paris

Médiateur de l'AMF :

Mme Marielle Cohen-Branche

Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse - 75 082 Paris cedex 02

<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/>

[Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html](http://www.amf-france.org/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html)

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/>

Saisir+le+mediateur

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières

Médiation de la consommation - ANM Conso

62 rue Tiquetonne - 75002 PARIS

Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp

Site internet IMMOBILIER : www.anm-conso.com/anacofi-immo

M^R M^{ME}.....

Nous reconnaissons avoir reçu ce document lors de notre première entrevue.

Fait en deux exemplaires à Le

Signature du client

Signature intermédiaire